

FICHE PRODUIT

Date : 02/12/24



Frange à boutons 100 cm en coton



RÉF.	NOTE		COND.	VOLUME (m³)	POIDS BRUT (kg)	POIDS NET (kg)	DIM. (cm) ↓ ↓ ↓
0705102	pour support réf. 0705201/1	○	12	0.083	12.01	0.92	100 x 12

ECO BOX



PRODUIT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT
Production textile 100% solaire

DESCRIPTION

Lot de 2 franges de dépoussiérage à boutons en coton pour balai ciseaux. Optimisez le nettoyage de grandes surfaces avec ce lot de 2 franges de dépoussiérage en coton, spécialement conçues pour balais ciseaux. Fabriquées en Italie à partir de fibres naturelles recyclées, ces franges offrent un fil épais et très absorbant qui attire, capture et retient efficacement la poussière et la saleté, sans les disperser. Idéales pour le balayage à sec, elles libèrent les particules uniquement lors du lavage, garantissant une hygiène optimale. Recommandées pour les espaces dégagés, elles s'utilisent avec le support réf. 0705201/1. Produit sans latex, parfait pour un usage professionnel ou domestique. Fabriqué en Italie. Produit sans latex.

APPLICATIONS

Recommandée pour le dépoussiérage de tous types de sols.

COMPOSITION

Fil : coton-polyester
Support : coton

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

RECOMMANDATIONS

Avant le lavage, lire attentivement les instructions sur l'emballage du détergent (température et dosage). Nous recommandons l'utilisation d'un détergent ordinaire pour textiles sans adoucissant. Toujours effectuer un prélavage à l'eau froide sans détergent pour éliminer les résidus du produit utilisé. Pour le lavage, il est recommandé d'utiliser des filets.

INSTRUCTIONS DE LAVAGE

Température de lavage MAX : 50°C. Blanchiment possible. Ne pas utiliser de chlore ou d'eau de Javel. Séchage mécanique à basse température 50°C. Ne pas repasser. Pas de nettoyage à sec. Ne pas utiliser d'adoucissant. Utiliser des détergents alcalins dont le pH est <11.

FICHE PRODUIT

Date : 02/12/24

ARTICLES COMPLÉMENTAIRES

Réf. 0705201/1 : Support balai ciseaux 100 cm

SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

Les articles que nous vendons ne nécessitent pas de certification de produit, car ils correspondent à la définition du décret législatif 206 du 06.09.2005.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Tous nos produits sont conformes aux lois en vigueur sur la sécurité et couverts par une police d'assurance « Responsabilité civile des produits ».